

Compte rendu des référents du quartier des Coutures réunion du 10 février 2015

Elus présents :

Le maire Tony Di Martino
El Miloud Kanfoudi (Maire Adjoint en charge de l'éducation populaire, démocratie locale et conseil de quartier)
Catherine Denis (Maire Adjointe en charge de la propreté, cadre de vie, tourisme)
Christiane Pesci (Maire Adjointe chargée des espaces verts, environnement, Agenda 21)
Cédric Pape (Maire Adjoint chargé du développement économique, commerce, artisanat)
Marie-Laure Brossier (Déléguée à la communication, ville numérique, relations publiques)
Le Directeur général des services est arrivé en cours de réunion

Les référents du conseil de quartier présents :

Laurent Denis
Fodé Soumah
Nathalie Mangeot
Primault Yann
Céline Schnebelen
Jeannine Haiduc
Grégoire Salomon
Elisabeth Samb
Nicolas Emmanuel

Thèmes soumis aux discussions :

1. Urbanisme/espaces verts
2. Vendeurs à la sauvette
3. Développement économique/commerce
4. Sécurité
5. Voirie/propreté
6. Groupe scolaire Jules Ferry
7. Actions sociales

C'est autour de ces thèmes que les élus vont répondre aux questions que les référents avaient préalablement préparées et transmises à la mairie avant la tenue de cette réunion.

Les débats ont été conduits par Nathalie Mangeot.

Avant d'aborder les thèmes inscrits à l'ordre du jour, un texte préparé, par les référents a été lu à l'attention des élus. Ce texte, joint à ce compte rendu, est une protestation contre les propos antisémites et anti-IVG tenus par Jimmy Parat. Les référents réclament la démission de Jimmy Parat du Conseil Municipal.

En réponse à cette déclaration **le Maire, Tony Di Martino a déclaré que :**

1. Il s'était immédiatement désolidarisé des propos tenus par Jimmy Parat. et Marie-Laure Brossier avait fait également de même ;
2. Jimmy Parat a été suspendu et n'exerce plus aucune fonction dans le cadre de ses délégations c'est à présent le maire qui les a reprises ;
3. Jimmy Parat ne touche aucune indemnité d'adjoint au maire et il a par ailleurs démissionné du conseil communautaire d'Est Ensemble
4. L'antisémitisme est un délit et la justice est saisie ; l'IVG est un acquis qui ne peut être remis en cause ;

5. Jimmy Parat est un élu et sa démission ne peut venir que de lui-même. Cependant, les discussions continuent avec lui afin d'aboutir à une démission.

El Miloud Kanfoudi (Maire adjoint, chargé de la démocratie locale)

A ajouté que le groupe Dynamique Citoyenne a aussi condamné les propos de Jimmy Parat et qu'après discussion au sein de ce groupe dont Jimmy Parat est issu, il a démissionné du conseil communautaire Est Ensemble. Le groupe discute encore avec lui mais, en tant qu'élu, sa démission du conseil municipal ne peut venir que de lui-même.

Plusieurs interventions au sein de l'assemblée ont permis de faire apparaître une convergence des Bagnoletais sur le souhait de voir Jimmy Parat démissionner du Conseil Municipal.

Il ne faudrait pas, en effet, que le crédit et l'image positive dont bénéficie la nouvelle équipe municipale soient pollués par les propos de Jimmy Parat. Il faut donc trouver rapidement une solution pour éviter que cette affaire ne traîne en longueur. Espérer compter sur l'oubli de la population pour que Jimmy Parat puisse retrouver à plus ou moins long terme ses délégations et ses activités au sein de l'équipe municipale serait une erreur. La question est quel sera le terme des discussions en cours avec Jimmy Parat.

Le Maire, Tony Di Martino a conclu en déclarant qu'il a entendu ce qui a été dit et a apprécié les échanges qui se sont déroulés ce soir dans la sérénité, contrairement à l'intervention contreproductive qui a lieu sur ce sujet lors d'un précédent conseil municipal.

Ordre du jour

Urbanisme/espaces verts

- **Le maire répond qu'il n'y a pas de projet de préemption ou de construction sur l'ensemble immobilier 45/61 rue Jules Ferry** incluant le centre de quartier.

Les élus ont cependant été alertés sur des mouvements suspects au sein de ce lot.

El Miloud Kanfoudi va regarder cette question et demande que des photos lui soient adressées.

- **Aménagement du square Jules Ferry :**

La déléguée à la jeunesse indique que celui-ci a pris du retard et que la mairie a préféré s'occuper en premier lieu de la création/ réactivation de deux associations : Football Club de Bagnolet et les Couturiers. Cette dernière travaille notamment sur un projet de puits à destination de la Mauritanie.

Des activités sportives et de rencontres se déroulent au centre de quartier de 19 h - 22 h avec environ 60 participants (animées par Samir Bendiche). Les jeunes demandent l'extension de leurs activités sportives dans l'espace de 300 m² situé au sous-sol du 50 rue Edouard Vaillant. Le maire a répondu qu'il va étudier cette demande.

- **Le projet de réaménagement du square Jules Ferry** pour en faire un lieu de détente pour tous les habitants a pris du retard mais se met en place avec les parties prenantes que sont la ville et le centre de quartier. La démarche est d'abord de favoriser sa fréquentation en procédant à son ouverture, chaque jour par les gardiens du parc du château de l'Étang. Pour ce faire, le recrutement de 7 gardiens est sur le point d'être achevé.

- **PNRQAD**

Les études suivent leurs cours. Un comité de pilotage va être mis en place le mois prochain avec une nouvelle élue missionnée. La SORECA continue ses investigations et une réunion publique aura lieu en avril/mai.

Problématique des vendeurs à la sauvette

- **Le maire** a réaffirmé que le dispositif ZSP est pérenne. La police est prévenue de la présence nocturne des vendeurs à la sauvette ; elle organise des rondes mais on ne peut pas leur imposer d'horaires.
- **Christiane Pesci** (Maire adjointe en charge des espaces verts et de l'environnement) informe que les barrières seront installées autour du square Varlin afin de matérialiser le contour à aménager. En attendant les travaux, des appels d'offres ont été lancés pour les grilles, les jeux et la voirie (réfection du sol de l'aire de jeux). Il faudra attendre fin mai/juin pour la fin des travaux ce qui permettra aux enfants de profiter du square pendant les grandes vacances.
- **Sur les vendeurs à la sauvette, des interventions très opposées ont eu lieu sur le sujet :**

Certains participants ont estimé que le recours à la police n'est pas la solution mais qu'elle serait plutôt dans la recherche d'un espace où les biffins pourront exercer leurs activités. Ils ont cité des villes comme Paris et Montreuil qui se sont lancées dans cette voie et ont réussi à les canaliser avec l'aide d'association comme AMELIOR dont l'un des responsables, Samuel était présent dans la salle. Samuel voudrait que la récupération soit valorisée par le tri avec l'encadrement associatif débouchant sur l'intégration des personnes en difficulté. C'est un acte social qui mérite d'être pris en compte. Il en a profité pour remercier l'équipe municipale avec laquelle il a eu des contacts.

D'autres participants ont exprimé leur opposition à l'idée de réserver un espace destiné aux biffins, expression qui regroupe d'ailleurs aujourd'hui toutes sortes de populations. Les Coutures souffrent déjà des nuisances du marché aux puces et ce serait rendre la vie de ses habitants encore plus invivable si un espace était réservé aux vendeurs à la sauvette dans le quartier. D'autres participants ont encore dit que mener des actions sociales ne doivent, en aucun cas, remettre en cause la ZSP.

Faire du social c'est bien dit une intervenante ! Mais est-ce que les gens sont conscients du gouffre financier d'une ville pauvre comme Bagnolet ?

- **Réponse du maire sur la problématique des vendeurs à la sauvette :**

On ne veut exclure personne ! Nous sommes intervenus en urgence pour que les habitants puissent rentrer et vivre tranquillement chez eux. A notre arrivée, nous avons trouvé une situation explosive qui touchait 2 à 3000 vendeurs à la sauvette et nous n'avons pas d'espace à Bagnolet pour accueillir tout ce monde. C'est une question complexe car il y a toutes sortes de populations dans ce qu'on appelle « Biffins ». J'avais moi-même constaté au cours de mes déplacements sur les lieux qu'on n'y trouve toutes sortes d'objets : la récupération bien sûr, de la nourriture et aussi des objets neufs d'origine douteuse. Il y a des gens qui organisent l'exploitation des trottoirs par la vente de téléphones portables et leurs accessoires, etc.

Il a enfin précisé que Bagnolet n'est pas une ville pauvre mais plutôt une ville qui avait été mal gérée.

Concernant l'aménagement du rond point de la Porte de Montreuil et le transfert du marché aux puces, le maire précise qu'il y a eu une rencontre en novembre avec la mairie de Paris pour une révision d'un GPRU sur la zone Porte de Montreuil/Porte de Bagnolet. Le but de cette réunion qui n'a pas eu de suite pour le moment est de trouver un dispositif juridique entre la Porte de Montreuil et la porte de Bagnolet.

Développement économique/commerces/entreprises

Fibre optique

- **Marie-Laure Brossier** informe que le projet avance bien et que c'est Orange qui va réaliser le déploiement de la fibre (en particulier pour les entreprises). De plus la communauté d'agglomération Est Ensemble déploie un projet parallèle sous sa responsabilité pour les centres de quartier, les écoles, etc. L'identification des lieux pour installer des armoires a eu lieu. Pour le passage Victor Hugo la pose sera aérienne. Le quartier devrait être fibré d'ici la fin de l'année à l'issue de laquelle, et après 3 mois, chacun aura la possibilité de s'abonner (auprès de n'importe quel fournisseur). Pour les immeubles collectifs, les syndicats devront soumettre le raccordement de l'immeuble à la fibre au vote d'une assemblée générale. A cet effet, un courrier sera envoyé aux syndicats pour les informer de la possibilité de fibrer les immeubles dont ils ont la gestion. Elle invite les copropriétaires à s'en préoccuper fortement car, les syndicats, n'ayant aucune rémunération pour cette tâche, ne sont pas pressés d'effectuer cette démarche. Les ensembles immobiliers de moins de 12 logements seront raccordés au travers des armoires qui seront installées.

- **Développement économique**

Cédric Pape intervient pour dire que le développement incombe à Bagnolet avec la communauté d'agglomération Est Ensemble. Il y a une bonne synergie entre les deux. Une étude de création d'une pépinière d'entreprises a été lancée. Un budget sera soumis au vote de la communauté d'agglomération au 1er trimestre pour que cette étude soit financée et lancée au cours de l'année 2015. La thématique qui sera retenue s'appuiera sur l'existant, la Fonderie de l'Image avec laquelle une réunion a eu lieu au cours du mois d'août dernier. Orange est également prêt à nous accompagner. Il ne s'agit pas d'effet de Xième pépinière d'entreprises mais d'en créer une autour de spécificités de Bagnolet et des acteurs qui y travaillent déjà.

La participation du CFPTS a été suggérée car c'est un centre qui assure une formation professionnelle de qualité. Il faudrait aussi développer le partage de locaux pour des professionnels qui travaillent à domicile. Un référent, Emmanuel Nicolas prendra rendez-vous avec Cédric Pape pour soumettre ses idées et voir comment travailler ensemble sur ce point.

Commerce

Le commerce ne se décrète pas, dit Cédric Pape ! Il faut créer les conditions attractives : propreté, circulation, accès aux locaux. Le **PNRQAD** doit tenir compte aussi de ces aspects. Un diagnostic est en cours pour une « bourse aux locaux » : recensement de tous les locaux publics et privés. Les locaux publics ont été rapidement redistribués. Pour les locaux privés, il faudrait savoir pourquoi ils ont été fermés et convaincre les propriétaires à rouvrir. Une commission a été créée il y a deux mois pour piloter cela et les retours sont bons. Un projet sur un local de 400 m² au passage des Italiens est en cours. Des enseignes nationales s'intéressent de nouveau à Bagnolet, notamment Picard. Pour préserver l'emploi à

Bagnolet, des discussions ont été engagées avec Filmolus, qui envisageait de quitter Bagnolet. D'autres locaux de la ville lui sont proposés afin que cette société reste à Bagnolet. Un concours est un cours sur l'aménagement du pôle Galliéni.

Sécurité

- La demande d'installation d'un commissariat de plein droit a été transmise par la Ville mais aucune réponse n'a été donnée pour le moment par les services compétents de l'Etat.

Voirie/propreté

• Les tags

Le marché avec la société de nettoyage qui n'existait plus depuis trois ans a été relancé. Les interventions concernent d'abord les lieux et bâtiments publics. Un examen sera fait en Conseil municipal pour des actions sur les parties privées visibles depuis la rue. Un forfait sera demandé aux entreprises.

Les murs réservés aux tags sont maintenus et animés par les centres de quartier et deux associations spécialisées. Un festival Street Art sera lancé dans le but de distinguer cet art du tag. Il y a aussi un projet financé par le département « Graff et oiseaux migrateurs ».

- Quid des ASVP qui sont moins visibles aux Coutures, réponse : ils sont présents, et 9/11 d'entre eux sont assermentés. A suivre !

Réfection des rues

Catherine Denis apporte les réponses suivantes :

- Concernant la rue Étienne Marcel, le séparateur très dégradé devrait être enlevé et remplacé par une bande goudronnée.

En réponses aux questions relatives à la dégradation des rues Edouard Vaillant, Jules Ferry, Victor Hugo et la rue Nickèles où le problème de vitesse des véhicules se pose, un Directeur Technique et un ingénieur Voirie vont être recrutés et étudieront entre autres cette question pour apporter des réponses.

Sur la rue de l'avenir/passage Victor Hugo, un travail est fait pour reloger des familles avec des enfants scolarisés en collaboration avec une association spécialisée sur les publics en errance sans perdre de vue le bien être des riverains.

Groupe scolaire Jules Ferry

- **A propos des locaux dits « Pietragala »**, une lettre a été envoyée et les locaux seront récupérés en juillet. La mobilisation des parents a été très utile. Une consultation aura lieu au mois de mars. Un budget de 300 000 euros est inscrit au budget pour l'aménagement et une première utilisation des locaux par l'école en septembre 2015. Parallèlement une étude sera lancée pour un réaménagement global du groupe scolaire.

Actions sociales

- Les activités vont reprendre dans le courant du mois de février 2015.
- **Divers : intervention sur la situation des jeunes du quartier**

Une forte action est engagée par les associations de quartier en faveur des jeunes, mais elles manquent encore d'appui suffisant pour occuper les jeunes. Selon un responsable associatif de club de Foot, 90% des jeunes des Coutures seraient des condamnés avec bracelet. Ces jeunes ne font rien parce qu'on ne s'occupe pas d'eux ! Il a lancé un véritable appel au secours tout en remerciant la mairie et demande qu'elle poursuive les efforts.

Miloud Kanfoudi a salué le travail des bénévoles qui s'investissent dans le quartier et la municipalité va continuer à les aider. Elle a commencé par donner des locaux et Saida qui suit le dossier va voir les gymnases pour l'attribution de nouveaux créneaux.